

Catégorie de titres

Numéro de compte du porteur

Plier

Formulaire de procuration - Assemblée générale annuelle qui aura lieu le vendredi 8 août 2025

Le présent formulaire de procuration est sollicité par la direction et en son nom.

Notes

1. Chaque porteur a le droit de nommer une personne ou une société de son choix, qui n'est pas tenue d'être un porteur, pour assister et agir en son nom à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report. Si vous désirez nommer une personne ou une société autre que les candidats de la direction dont les noms figurent au verso du présent formulaire, veuillez inscrire le nom de cette personne ou société dans l'espace prévu à cette fin (voir au verso).
2. Si les titres sont immatriculés au nom de plus d'un porteur (dans le cas par exemple d'une propriété conjointe, de fiduciaires ou d'exécuteurs/de liquidateurs), toutes les personnes qui figurent sur l'immatriculation doivent signer le présent formulaire. Si vous votez au nom d'une société ou d'une autre personne, vous pourrez être tenu de fournir des documents attestant que vous êtes habilité à signer la présente procuration et précisant à quel titre vous la signez. Si vous votez au nom d'une société, vous devez indiquer votre nom et votre fonction, par exemple ABC Inc. pour John Smith, président.
3. Ce formulaire de procuration doit être signé exactement selon le(s) nom(s) qui figure(nt) sur la procuration.
4. S'il n'y a pas de date dans l'espace prévu à cette fin au verso du présent formulaire de procuration, le document sera considéré comme portant la date à laquelle la direction l'a envoyé par la poste au porteur.
5. Le droit de votre afférent aux titres représentés par la présente procuration sera exercé conformément aux instructions du porteur; toutefois, en l'absence d'instructions et si la procuration nomme les candidats de la direction dont les noms figurent au verso du présent formulaire, les droits de vote seront exercés selon les recommandations de la direction.
6. Le fondé de pouvoir exercera le droit de vote afférent aux titres représentés par la présente procuration en votant pour ou contre chacune des questions décrites aux présentes ou en s'abstenant de voter à l'égard de chaque question, selon le cas, conformément aux instructions du porteur, à l'occasion de tout scrutin. De plus, si le porteur a précisé un choix à l'égard d'une question, le fondé de pouvoir exercera le droit de vote afférent aux titres en conséquence.
7. Ce formulaire de procuration confère un pouvoir discrétionnaire à l'égard de toute modification apportée aux questions figurant dans l'avis de convocation à l'assemblée et la circulaire de sollicitation de procuration par la direction, ou de toute autre question pouvant être soumise en bonne et due forme à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, sauf si la loi l'interdit.
8. Ce formulaire de procuration doit être lu conjointement avec les documents ci-joints, fournis par la direction.
9. Conformément aux statuts constitutifs de la Société, l'exercice des droits de vote afférents aux actions est assujéti aux « exigences relatives aux participations importantes » (au sens donné à « Significant Equity Interest Requirements » dans les statuts constitutifs de la Société) de diverses autorités de réglementation en valeurs mobilières. La Société fournira sur demande et sans frais à un actionnaire une copie du texte intégral de ces exigences. En signant le présent formulaire ou en donnant des directives concernant le vote, vous déclarez à la Société qu'au mieux de vos connaissances et croyances, le porteur véritable des actions ordinaires représentées par le présent formulaire et toute personne exerçant un contrôle ou une emprise à leur égard ne détiennent pas ni ne contrôlent, directement ou indirectement, des titres de la Société en contravention de l'une ou l'autre des exigences relatives aux participations importantes.

Plier

Les procurations doivent nous parvenir avant 10 h, heure de l'Est, le mercredi 6 août 2025.

VOTEZ PAR TÉLÉPHONE OU PAR INTERNET 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 !



Pour voter par téléphone

- Composez le numéro figurant CI-DESSOUS au moyen d'un téléphone à clavier.

1 866 732-VOTE (8683) Sans frais



Pour voter par Internet

- Allez sur le site Web suivant : www.voteendirect.com
- Téléphone intelligent? Pour voter maintenant, scannez le code QR.



Pour recevoir des documents par voie électronique

- Vous pouvez vous inscrire afin de recevoir les communications futures à l'intention des porteurs de titres, en allant à www.centredesinvestisseurs.com.



Pour assister à l'assemblée de façon virtuelle

- Vous pouvez assister à l'assemblée de façon virtuelle en cliquant sur le lien URL fourni au verso de cette procuration.

Si vous votez par téléphone ou par Internet, N'ENVOYEZ PAS ce formulaire de procuration par la poste.

Le vote par la poste peut constituer la seule méthode possible dans le cas de titres détenus au nom d'une société ou de titres à l'égard desquels le vote est effectué au nom d'une autre personne.

Le vote par la poste et le vote par Internet constituent les seules méthodes possibles lorsqu'un porteur désire nommer un fondé de pouvoir autre que les candidats de la direction dont les noms figurent au verso du présent formulaire. Au lieu d'envoyer cette procuration par la poste, vous pouvez opter pour l'une des deux méthodes décrites ci-dessus pour donner vos instructions de vote.

En cas de grève des postes, le porteur doit transmettre sa procuration ou ses instructions de vote par téléphone ou par Internet (le cas échéant) afin que la procuration ou les instructions de vote soient reçues à temps.

Pour voter par téléphone ou par Internet, vous devez nous fournir votre NUMÉRO DE CONTRÔLE, qui figure ci-dessous.

NUMÉRO DE CONTRÔLE



Nomination du fondé de pouvoir

Je/Nous, porteur(s) de titres de Groupe Canaccord Genuity Inc. (la « Société »), nomme/nommons par la présente : Daniel Daviau, président-directeur du conseil d'administration et chef de la direction de la Société ou, à défaut de cette personne, Nadine Ahn, chef des finances de la Société (les « candidats de la direction »)

OU

Écrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez s'il s'agit d'une personne autre que les candidats de la direction figurant dans les présentes.

Note : Si vous indiquez un nom dans la case ci-dessus, VOUS DEVEZ aller à [http:// www.computershare.com/canaccord](http://www.computershare.com/canaccord) et fournir à Computershare le nom et l'adresse courriel de la personne que vous nommez. Computershare utilisera ces renseignements UNIQUEMENT pour fournir au fondé de pouvoir un nom d'utilisateur qui lui permettra d'accéder à l'assemblée virtuelle.

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du porteur sur chacune des questions décrites aux présentes, conformément aux instructions figurant ci-dessous (ou, en l'absence d'instructions, comme le fondé de pouvoir le juge approprié), et à l'égard de toutes les autres questions qui peuvent être soumises en bonne et due forme avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se déroulera virtuellement à l'adresse <https://meetings.lumiconnect.com/400-804-549-499>, le vendredi 8 août 2025 à 10 h, heure de l'Est, et à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement ou de report.

LES RECOMMANDATIONS DE VOTE SONT INDIQUÉES EN **SURBRILLANCE**.

Pour Contre

1. Nombre d'administrateurs

Fixer le nombre d'administrateurs à cinq.

Plier

2. Élection des administrateurs

Pour Abstention

Pour Abstention

Pour Abstention

01. Michael Auerbach

02. Daniel J. Daviau

03. Shannon Eusey

04. Terrence Lyons

05. Elizabeth Cynthia Tripp

Pour Abstention

3. Nomination des auditeurs

Nommer Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables agréés, à titre d'auditeurs de la Société pour le prochain exercice et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération.

Pour Contre

4. Vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des membres de la haute direction

Il EST RÉSOLU QUE, à titre de résolution ordinaire, consultative et non contraignante, et sans que soient restreints le rôle et les responsabilités du conseil d'administration, les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération des membres de la haute direction présentée dans la circulaire d'information de la direction.

Plier

Signature du fondé de pouvoir

Signature(s)

Date

Je vous autorise/Nous vous autorisons à agir conformément aux instructions figurant ci-dessus. Je reconnais/Nous reconnaissons que ces instructions remplacent toute directive qui a pu être donnée antérieurement à l'égard de l'assemblée. **En l'absence d'instructions quant au vote et si la procuration désigne les candidats de la direction, le droit de vote sera exercé selon les recommandations de la direction.**

Si vous votez au nom d'une société, vous devez indiquer votre nom et votre fonction, par exemple ABC Inc. pour John Smith, président.

 / /

Capacité de signature

